

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 25 juin 2020

Présidence de M. Vito Vita

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 68-2020 de la Municipalité du 16 mars 2020,

Oùï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

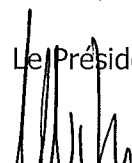
VALIDE le présent rapport/état des lieux sur le réseau cyclable de la Ville de Renens.

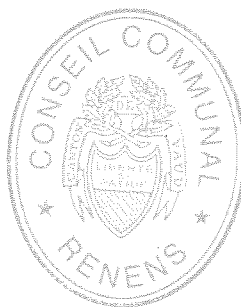
APPROUVE la réponse de la Municipalité au postulat de M. Laurent Voisard intitulé « Cyclistes à Renens, on ne peut pas toujours compter sur la chance ...: pour un inventaire des pistes et bandes cyclables de Renens, avec identification des carences et propositions de parcours de circulation auxiliaires, pour des trajets sécurisés et plus fluides ».

APPROUVE la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Anne Cherbuin relative à la mobilité cycliste à Renens.

Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2020

Le Président:


Vito Vita



La Secrétaire:


Yvette Charlet